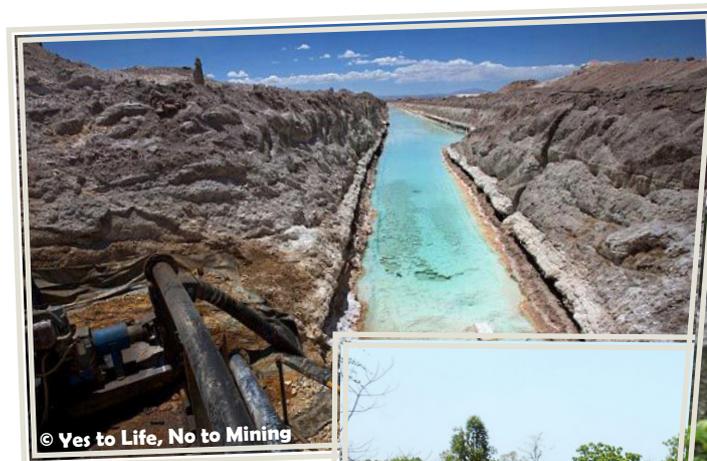


# RAPPORT ANNUEL 2014



## 2014 en quelques chiffres clés

**18 projets soutenus**  
dans le monde :  
Ouganda, Tunisie,  
États-Unis, Uruguay,  
Mexique, Équateur, Inde,  
Chili, Paraguay, Togo,  
France, Bangladesh et  
Paraguay

**3 victoires en justice**  
contre les coupures  
d'eau illégales :  
Suez Environnement,  
Veolia et Noreade  
condamnés

**3.500 signatures**  
pour le droit à l'eau  
sur notre pétition en  
ligne [eapourtous.  
france-libertes.org](http://eapourtous.france-libertes.org)

**3 side-events**  
au Conseil des  
Droits de l'Homme  
pour défendre les  
droits humains

**C'est grâce à vous que France Libertés peut agir.  
Un grand merci pour votre implication !**

[www.france-libertes.org](http://www.france-libertes.org)





## DYNAMISME, CRÉATIVITE et MOTIVATION

En 2014, la Fondation France Libertés Danielle Mitterrand a poursuivi ses activités dans le respect des décisions prises par le Conseil d'administration portant sur une profonde réorganisation interne de la Fondation et, simultanément, sur une nouvelle stratégie de partenariat permettant de mieux diffuser les valeurs de la Fondation et de développer son réseau d'intervention et de communication.

Le mode de fonctionnement de la Fondation a, en effet, profondément évolué sous la direction d'Emmanuel Poilâne qui a su faire valoir aux administrateurs la nécessité d'impliquer plus fortement les ressources du volontariat et du bénévolat en soutien d'une équipe de professionnels salariés plus réduite mais garante de la cohésion interne et de la permanence de notre vocation. Ce nouveau mode de fonctionnement a permis, dès cette année, de faire la preuve de son efficacité au point de recruter comme salariées des volontaires du service civique à l'issue de leur contrat.

Le rapport d'activités qui vous est présenté ici témoigne du dynamisme de cette équipe et de sa créativité. Vous y verrez que **la lutte pour le libre accès à l'eau potable pour tous et les biens communs de l'humanité nous a conduits à défendre avec succès aussi bien nos concitoyens les plus vulnérables que les peuples autochtones de l'Amazonie, victimes de biopiraterie.** N'est-ce pas la meilleure preuve de l'universalité de notre vocation ?

C'est dans cet esprit qu'un **partenariat avec la Fédération d'éducation populaire Léo Lagrange a été signé** en octobre dernier à l'occasion du Congrès de la Fédération de Dijon par Gilbert Mitterrand notre président et Bruno Le Roux le président de Léo Lagrange en présence de Christiane Taubira, garde des sceaux et administratrice de France Libertés. La finalité de ce rapprochement, au-delà d'une communauté d'engagement sur des valeurs intangibles, consiste en une mutualisation de moyens et de projets : la Fédération Léo Lagrange nous apporte un accès à un public jeune, la Fondation lui ouvre ses domaines d'intervention, celui de l'eau, bien commun du vivant, et celui de la protection de la diversité biologique et culturelle. Concrètement, ce partenariat a pour objectif d'harmoniser deux pratiques historiquement et techniquement distinctes mais qui sont animées d'une même ambition de justice et d'empathie tant ce qui concerne les rapports des hommes entre eux que ceux de l'humanité toute entière avec la nature. Plusieurs projets ont été mis en œuvre cette année par le partenariat et trouveront leur pleine expression en 2015.

Ce partenariat a permis par ailleurs de donner un contenu nouveau à notre relation historique avec le Kurdistan irakien concrétisé par la convention signée en 2013 avec le Gouvernement régional. C'est ensemble que nous avons manifesté notre émotion et notre solidarité avec les Kurdes victimes de la barbarie djihadiste, ensemble aussi que nous avons soutenu la **création d'une association franco kurde « Kurdistan libertés association Danielle Mitterrand »** parrainée par la Fondation et affiliée à la Fédération. Cette association est une heureuse conséquence, 25 ans plus tard, de l'accueil, organisé par la Fondation, de près de 1000 réfugiés kurdes dont les enfants sont aujourd'hui fortement attachés à leur double nationalité.

Cette année les prix Danielle Mitterrand ont été remis à la Société péruvienne de droit à l'environnement et, en hommage à toute une vie dédiée à la défense des droits humains, à Miguel Angel Estrella qui reste notre plus fidèle compagnon. Je tiens à remercier tous ceux qui, à cette occasion, nous ont fait part de leur sympathie, de leur fidélité et de leur encouragement indispensables à la **poursuite du rêve universaliste de Danielle Mitterrand.**



# EAU, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ

## Sur le terrain : des projets pour le droit à l'eau

En 2014, France Libertés a choisi de soutenir des projets de terrain sur le droit à l'eau face aux activités extractives, c'est-à-dire sur les liens entre l'extraction de houille, minerais, pétrole ou encore gaz naturel et la pleine jouissance du droit à l'eau pour les populations.

France Libertés entend appuyer le travail des acteurs, qui, face à des activités extractives, œuvrent à la promotion et à la défense du droit à l'eau et à la préservation et la gestion durable de l'eau, bien commun de l'humanité.

—> Pour en savoir plus : [www.france-libertes.org/IMG/pdf/le\\_droit\\_a\\_l\\_eau\\_face\\_aux\\_activites\\_extractives.pdf](http://www.france-libertes.org/IMG/pdf/le_droit_a_l_eau_face_aux_activites_extractives.pdf)

### Neuf projets de terrain

GWEFODE en Ouganda • Bankwatch en Tunisie • The Gaia Foundation dans plusieurs pays africains (Ouganda, Ghana, Afrique du Sud, Kenya) • CELDF aux États-Unis • REDES-AT en Uruguay • FUNDAR au Mexique • Corporación Acción Ecológica en Equateur • Paribartan en Inde • Altermédiás en France

## Actions en justice pour les victimes de coupures d'eau



En France, les coupures d'eau pour impayé sont illégales depuis février 2014, date du décret d'application de la loi Brottes. Dès juin 2014, France Libertés et la Coordination Eau Ile-de-France ont lancé un appel et collecté près de 500 témoignages de familles victimes de coupures d'eau. Pour faire valoir le droit à l'eau, les deux organisations ont, aux côtés des victimes, attaqué en justice des distributeurs d'eau par référé. À chaque fois, la loi a été réaffirmée et la justice a condamné successivement Suez Environnement, Veolia, et la régie publique Noréade à procéder au rétablissement immédiat de l'alimentation en eau ainsi qu'à des dommages et intérêts pour préjudices matériel et moral.

De nombreux médias dont l'AFP, Le Monde, France 2 ou encore France Inter ou La Croix se sont saisis du sujet diffusant l'information à l'échelle nationale.

—> En savoir plus sur les coupures d'eau : [www.france-libertes.org/Halte-aux-coupures-deau-illegales.html](http://www.france-libertes.org/Halte-aux-coupures-deau-illegales.html)

## Opération Transparence : le palmarès des fuites d'eau dans les grandes villes

Depuis trois ans, France Libertés et le magazine 60 millions de consommateurs travaillent à la réalisation d'enquêtes citoyennes pour une plus grande transparence sur les services de l'eau en France.

En 2014, l'Opération Transparence a enquêté sur l'entretien et le renouvellement des infrastructures d'eau potable : des centaines de milliers de kilomètres de tuyaux de canalisation sont obsolètes. 190 000 litres d'eau sont gaspillés toutes les 5 secondes ! Pour alerter les pouvoirs publics, une conférence de presse a été organisée en mars, suivie de la publication du palmarès des fuites d'eau dans les grandes villes françaises.



## Campagne « Eau pour tous en 2014 »

France Libertés a participé avec plusieurs ONG à l'élaboration de la proposition de loi n°1375 pour la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement déposé le 18 septembre 2013 à l'Assemblée Nationale par le député Jean Glavany. Ce texte reconnaît le droit à l'eau et à l'assainissement comme droit de l'homme, et propose des mesures concrètes :

- l'installation obligatoire de points d'eau, de toilettes pour les communes de plus de 3.500 habitants et de douches publiques pour celles de plus de 15.000 habitants ;
- la mise en place d'une aide préventive ;
- la création d'un fonds de solidarité assurant la péréquation des territoires français dans les moyens de mise en œuvre de ce droit.



### Sondage Ipsos

- 95% des Français considèrent qu'aider les plus fragiles à accéder à l'eau est un enjeu important
- 78% sont favorables à la mise en place d'un fonds destiné à aider les personnes en difficulté à accéder à l'eau
- 70% des Français qui achètent des bouteilles d'eau sont favorables à la création d'une contribution de 1 centime d'euro sur chaque bouteille d'eau vendue pour financer l'accès à l'eau des plus démunis

Pour soutenir cette loi, France Libertés a lancé en 2014 la campagne « Eau pour tous ». La pétition en ligne intitulée « je soutiens le droit à l'eau pour tous en France, je signe » a recueilli plus de 3.500 signatures et sera remise aux députés et sénateurs pour les inciter à voter la loi n°1375.

Parallèlement, France Libertés a demandé à Ipsos d'interroger les Français sur leur opinion face aux difficultés d'accès à l'eau des plus démunis. L'enquête montre que les Français sont préoccupés par cette problématique, peu informés, mais prêts à être solidaires pour que le droit à l'eau pour tous devienne enfin une réalité.

## Lancement de la Lame d'eau, carafe solide par Starck

Après la feuille d'eau en 2010, Philippe Starck offre en 2014 à la Fondation Danielle Mitterrand la Lame d'eau, carafe qui affiche le message des Porteurs d'eau : « Bien commun de l'Humanité, l'eau n'a pas de prix ». En verre, la Lame d'eau est un produit propre et écologique fabriqué en Europe. Née de la collaboration de Philippe Starck, de France Libertés et de Made in Design, elle est en vente au prix de 25€. Les fonds collectés permettront de financer les projets de terrain soutenus par France Libertés partout dans le monde, à hauteur de 3€ par carafe.



## Une fontaine ONA au Parc zoologique de Paris



Le Parc Zoologique de Paris rejoint la communauté des Porteurs d'eau ! France Libertés a noué un partenariat avec ce lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, en particulier auprès des plus jeunes. Le 20 septembre 2014, journée européenne dédiée au patrimoine naturel, une fontaine ONA a été inaugurée au zoo. Véritable outil pédagogique et ludique, elle a pour objectif de (ré) apprendre aux petits et aux grands à boire et à partager ce bien précieux qu'est l'eau.

Aucune bouteille d'eau n'a été vendue au zoo pendant la journée pour sensibiliser les visiteurs à la consommation d'eau du robinet.

## Plaider au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

En 2014, France Libertés a activement participé aux trois sessions du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève, à travers des déclarations écrites et orales et l'organisation d'ateliers (side-events) réunissant experts et acteurs de terrain.

### Le droit à la consultation des peuples autochtones face aux grands barrages au Brésil

Lors de la 25<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme, France Libertés a organisé un side-event sur le droit à la consultation des peuples autochtones face aux grands barrages au Brésil. En partenariat avec Amazon Watch et International Rivers, l'événement a réuni Sônia Guajajara de l'APIB [Articulation des Peuples Indigènes du Brésil], Alexandre Sampaio de l'AIDA [Association Interaméricaine de Défense de l'Environnement] et Sophia Lakhdar de l'association Sherpa.



A cette occasion, France Libertés a rencontré l'Ambassadrice du Brésil auprès de l'ONU et sept agents du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (OHCHR). La fondation a fourni des informations précises et détaillées sur les violations des droits humains au Brésil aux Rapporteurs spéciaux des Nations Unies pour qu'ils adressent des lettres d'allégations à l'État brésilien.

### La gouvernance mondiale des migrations



À l'occasion de la 26<sup>ème</sup> session, France Libertés a organisé un événement parallèle pour attirer l'attention des Nations Unies sur la nécessité de changer de regard sur les migrations, en présence de François Crépeau, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des migrants, Vincent Chetail, directeur du Global Migration Centre et professeur de droit international à l'Institut de hautes études internationales et du développement, et Nathalie Peré-Marzano, Déléguée Générale d'Emmaüs International et membre de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle.

Face aux récents résultats des élections européennes, les intervenants ont rappelé l'urgence de combattre la banalisation médiatique de la montée des extrêmes droites, de cesser de parler de la migration sous le seul prisme, dangereux et réducteur, de la sécurité et de sortir de l'instrumentalisation politique dont elle est l'objet.

### Aller au-delà du Protocole de Nagoya : garantir les droits des peuples autochtones par des mécanismes d'accès et partage des avantages

Pour la première fois, France Libertés a souhaité aborder la question de la biopiraterie au Conseil des Droits de l'Homme, en soumettant lors de la 27<sup>ème</sup> session une déclaration écrite et en organisant un side-event. Les intervenants ont invité les États à aller au-delà du Protocole de Nagoya et à garantir les droits des peuples autochtones par des mécanismes d'accès et partage des avantages (APA).



La Rapporteuse Spéciale sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli-Corpuz, et Wend Wendland, Directeur de la division des savoirs traditionnels de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) sont intervenus à ce side-event. Tous ont insisté sur la nécessaire mise en place par les États de régimes véritablement protecteurs des droits des peuples autochtones, allant au-delà de ce que prévoit le Protocole de Nagoya et prenant en compte le droit coutumier de ces peuples.

## Lutte contre la biopiraterie

La biopiraterie est l'appropriation illégitime des connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur l'usage des ressources génétiques, sans leur consentement et sans partage des bénéfices liés à la valorisation des ressources.

En 2014, France Libertés a été reconnue en tant qu'acteur de référence en matière de lutte contre la biopiraterie. La fondation a rédigé 13 amendements pour le projet de loi relatif à la biodiversité et a notamment proposé la création d'un observatoire des pratiques APA (accès et partage des avantages) chargé de la lutte contre la biopiraterie qui permettrait une participation forte de la société civile.

En décembre 2014, France Libertés a organisé une conférence intitulée « le Pérou, un pays précurseur dans la lutte contre la biopiraterie » en introduction de la cérémonie du prix Danielle Mitterrand. Manuel Ruiz, directeur du programme affaires internationales et biodiversité de la Société péruvienne de droit de l'environnement (SPDA) était le représentant de cette ONG lauréate du Prix Danielle Mitterrand 2014. Cette conférence a rassemblé une centaine de participants et a été l'occasion de présenter les actions qui forgent l'engagement de France Libertés dans la promotion des alternatives à la biopiraterie.



## Changer de regard sur les migrations : agir pour la liberté de circulation et d'installation

### CITOYENS DU MONDE, AFFICHEZ-VOUS



L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (O.C.U), fondée par France Libertés avec Emmaüs international et le mouvement Utopia, a créé un outil de sensibilisation sur la liberté de circulation et d'installation des personnes : le couvre-passeport de citoyenneté universelle. Dessiné par le designer Oliviero Toscani, le couvre-passeport est un objet design, utile et militant. Il est vendu au prix de 2€ et les bénéficiaires financent les actions de l'O.C.U.

En mai, pour son premier anniversaire, l'O.C.U a lancé la campagne « Citoyens du monde, Affichez-vous ». Des milliers de citoyens, des migrants, et des personnalités comme Daniel Cohn-Bendit, Miguel Angel Estrella, Maryse Ewanjé-Epée et Taslima Nasrin se sont rassemblés sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris pour s'afficher « Citoyens du monde ». Les participants ont reçu un e-passeport de citoyenneté universelle, affiché sur une grande fresque participative.

À l'occasion de la Journée internationale des migrants du 18 décembre, l'O.C.U a organisé une manifestation à Calais afin d'alerter sur la situation des migrants et la construction d'un mur de la honte. Plus de 1000 personnes se sont mobilisées pour dénoncer les politiques sécuritaires contre l'immigration.

Pour clore la manifestation, l'O.C.U a remis un passeport de citoyenneté universelle à Guy Bedos et à Rokhaya Diallo. Ces passeports portent l'espoir d'un monde dans lequel chaque personne pourra se déplacer librement et s'installer où elle le souhaite.

# PRIX DANIELLE MITTERRAND 2014

Avec le Prix Danielle Mitterrand, France Libertés met en lumière l'action des militants des droits humains qui poursuivent le chemin tracé par sa fondatrice.

En 2014, dans les murs de la Maison de l'UNESCO, le Prix Danielle Mitterrand a été remis à la **Sociedad Peruana de Derecho Ambiental (SPDA)** pour son action contre la biopiraterie et le Prix Spécial a été attribué à **Miguel Angel Estrella** pour son engagement humaniste.



La cérémonie a été ouverte par Cyril Dion, co-fondateur du mouvement Colibris, devant plus d'un millier de personnes. Christiane Taubira, Garde des Sceaux et membre du Conseil d'administration de France Libertés a remis le Prix Danielle Mitterrand à Manuel Ruiz, représentant de la Société péruvienne de droit de l'environnement. Enfin, Gilbert Mitterrand, Président de France Libertés a décerné le Prix spécial à M. Miguel Angel Estrella, mettant ainsi en lumière l'engagement de longue date de ce virtuose argentin en faveur de la paix.

La cérémonie s'est terminée par le concert pour la Paix de l'Orchestre Salam-Shalom réunissant des jeunes musiciens du monde arabe et d'Israël.

## FRANCE LIBERTÉS SOUTIENT ...

Depuis plusieurs années, France Libertés agit avec des réseaux et collectifs promouvant une économie et un modèle de développement solidaires, ancrés sur les fondamentaux sociaux et environnementaux.

Mobilisée sur de nombreux sujets comme la lutte contre l'accord TAFTA, un projet de grand barrage au Mozambique, les gaz de schiste, le nucléaire ou encore pour la promotion du droit à l'eau et à l'assainissement, la création d'une Cour pénale européenne et internationale pour l'environnement et la santé, et les actions de luttes contre changement climatique, France Libertés signe des appels et relaie les combats de nombreuses organisations amies.

En 2014, la fondation s'est mobilisée avec Agir pour l'environnement

- Altermondes • ATTAC • End Ecocide on Earth • Les Amis de la Terre • Solidarités International • Sortir du nucléaire •

et a été partenaire des films

- Charlie's country • El impenetrable • Heritage Fight •

## PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE



leo lagrange  
FÉDÉRATION

Gilbert Mitterrand, président de France Libertés et Christiane Taubira, garde des Sceaux et administratrice ont participé au 25ème Congrès de la Fédération Léo Lagrange le 25 octobre 2014 et ont signé une convention de partenariat avec Bruno Le Roux, président de la Fédération Léo Lagrange.

Ce partenariat vise à développer les actions d'éducation à la citoyenneté de France Libertés dans le cadre de ses programmes *Eau, bien commun de l'humanité* et *Droits des Peuples*. Elle prévoit des collaborations dans la lutte contre les discriminations, dans la construction des partenariats en Amérique Latine et le soutien des peuples kurdes.

# L'ÉQUIPE DE FRANCE LIBERTÉS

## Le Conseil d'Administration :

- Président : Gilbert MITTERRAND
- Commission des Finances - Président : Georges ABADIE
- Trésorier : Alain SAUVRENEAU
- Secrétaire général : Michel JOLI

- Administrateurs :
- William BOURDON
  - Achille DU GENESTOUX
  - Yann LASNIER
  - Jacqueline MADRELLE
  - Daniel MARCOVITCH
  - Pierre SERNE
  - Christiane TAUBIRA

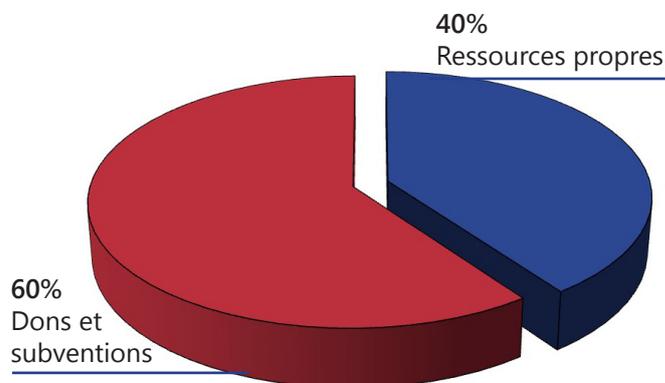
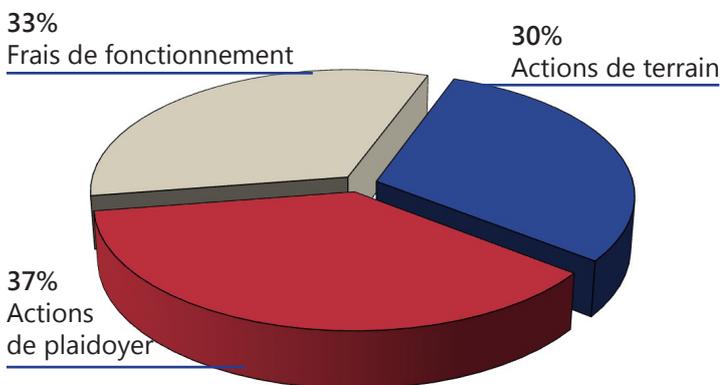
- Président d'honneur : Federico MAYOR
- Représentante du ministère de l'Intérieur : Alexandra CLAUDIOS,
- Vice-Président - administrateur honoraire : Claude VERCOUTERE

- Administrateurs honoraires :
- Jean ZIEGLER
  - Ramon CHAO
  - Marie-Jeanne GAXIE
  - Sébastien JUY

## Commissaire aux comptes :

- Vincent DOMON

## BILAN FINANCIER



—> France Libertés mène des actions sous deux formes :

- les actions de plaidoyer et de sensibilisation (37%) ont pour but de participer à la transformation du monde et de défendre les peuples, notamment autochtones, auprès des décideurs nationaux et internationaux ;
- les projets de terrain (30%) nous permettent de soutenir des actions de mise en oeuvre du droit à l'eau pour tous en France et dans le monde (Afrique, Asie, Amérique du sud).

—> Les ressources de France Libertés ont pour origines :

- les ressources propres (40%) constituées par des investissements sur fonds de dotation ainsi que les produits annexes liés aux ressources mobilières, immobilières et financières de la fondation ;
- les subventions et les dons (60%) : reconnue d'utilité publique, la fondation est appuyée par l'État, le Parlement et certaines collectivités locales ; les dons proviennent principalement de petits donateurs qui rendent possible nos actions.